

Toulouse, le 16 juillet 2025

Arrêté n° A73-2025

portant mise en service des réseaux EU, AEP et EP du Centre Bourg Evêché et du poste de refoulement des Abattoirs de Rieux Volvestre

Le Président du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne dénommé Réseau31 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les articles L 1331-1 et suivants du Code de la Santé Publique ;

Vu les statuts de Réseau31 ;

Vu le Règlement du Service d'Assainissement Collectif ;

Vu le Règlement du Service de Gestion des Eaux pluviales ;

Vu les tarifs du service assainissement collectif en vigueur ;

Vu les compétences transférées par la Commune de Rieux Volvestre en matière d'assainissement collectif et de gestion des eaux pluviales ;

Vu la convention de Maitrise d'Ouvrage Unique avec le SMDEA09 pour les travaux de reprise du réseau AEP ;

Vu l'arrêté n°A16-2025 du 13 février 2025 portant sur les délégations de fonction de Monsieur Rémi RAMOND

Vu le Marché de travaux n°164P2023 notifié le 15/04/2024 à l'entreprise COLAS pour un montant de 844 966,51 €HT ;

Vu le Marché de travaux n°052P2024 notifié le 12/08/2024 à l'entreprise STAT pour un montant de 70 000 €HT

Vu l'arrêté n°24_AV_2200 portant permission de voirie pour la réalisation de travaux sur le domaine public rue de l'Evêché ;

Vu les arrêtés de voirie portant réglementation de la circulation et du stationnement de la commune de Rieux Volvestre en date du 29/07/2024 et 09/12/2024 ;

Considérant que le montant de l'opération n°31455-15 « Assainissement du Centre Bourg et reprise du réseau AEP » sur la commune de Rieux Volvestre s'établit à 320 000 € HT ;

Considérant que la maîtrise d'œuvre de cette opération a été assurée par le bureau d'études IRH ;

Considérant que les travaux :

- Des réseaux ont été réceptionnés avec réserves le 27/05/2025.
- Du poste de refoulement ont été réceptionnés sous réserves le 12/06/2025.

Considérant que cette opération est constituée des travaux suivants :

Réseaux – Tranche ferme

- Création en tranchée de réseaux d'assainissement gravitaires Eaux Usées PVC CR8 DN200 sur 300 ml avec création de 19 branchements
- Création en tranchée de réseaux d'assainissement pression Eaux Usées PVC Pression DN63 sur 155 ml
- Création en tranchée de réseaux d'assainissement gravitaires Eaux Pluviales
 - o PVC CR8 DN200 sur 25 ml

- PVC CR8 DN300 sur 185 ml
 - Création de 31 branchements
- Renouvellement du réseau Eau Potable en lieu et place en
 - PEHD DN125 sur 200 ml
 - PEHD DN75 sur 45 ml
 - PEHD DN32 sur 70 ml
 - Reprise de 20 branchements
- Décapage sur 50 cm de la Rue de l'Evêché et de la voirie autour de la Halle
- Mise en place de caniveaux grille fonte équivalent réseau DN200 :
 - 40 ml sous la Passade des Pèlerins avec grille avaloir en amont et raccordement aval sur grille existante
 - 30 ml sous la Passade de l'abattoir avec grille avaloir en amont et raccordement aval sur grille existante

Réseaux Tranche Optionnelle 1 affermie

- Création en tranchée de réseaux d'assainissement gravitaires Eaux Usées PVC CR8 DN200 sur 140 ml avec création de 17 branchements
- Renouvellement du réseau Eau Potable en lieu et place en PEHD DN75 sur 140 ml et reprise de 13 branchements
- Reprise des voiries sur la Rue Montagnac

Réseaux Tranche Optionnelle 2 affermie

- Création en tranchée de réseaux d'assainissement gravitaires Eaux Usées PVC CR8 DN200 sur 85 ml avec création de 11 branchements
- Renouvellement du réseau Eau Potable en lieu et place en PEHD DN75 sur 90 ml et reprise de 10 branchements
- Reprise des voiries sur la Rue de l'Ort

Poste de refoulement

- Mise en place d'un poste de refoulement :
 - 2 pompes de 10 m³/h et de 20 m de HMT (pompes en permutation). Pompes avec programme de décolmatage. Diamètre de passage de 65 ou 80 mm.
 - Poste préfabriqué en fibre de verre. Ouvrage de 2.55 m de hauteur et de 1.00 m de diamètre minimum.
 - Pour chaque pompe : un pied d'assise, une conduite de refoulement en acier inox 316L, un clapet, une vanne d'isolement.
 - Un variateur par pompe,
 - Une sonde de niveau type Radar servant à l'asservissement des pompes
 - 2 poires de niveau : niveau très bas d'arrêt des pompes et niveau très haut générant une alarme.
 - Une canne d'aspiration en fond de cuve, reliée au TN pour intervention et nettoyage.
 - Une chambre à vanne contenant une vanne et un clapet anti-retour sur chaque départ du refoulement, un collecteur de refoulement, une conduite de vidange retournant dans le poste et un débitmètre.
 - Les facilités d'accès aux équipements : trappes équipées de barreudage antichute et cadre inox.
 - Les installations électriques, l'automatisme, la télégestion. L'armoire électrique sera positionnée à proximité du poste, sur un pied de rehausse d'environ 50 cm.
 - Une dalle béton 3*4 m
 - Clôture et portail d'accès

Considérant :

- La codification PRE01605 attribuée au poste de refoulement

Arrête

- Article 1 :** La mise en service du réseau de collecte des eaux usées du centre Bourg Evêché sur la commune de Rieux Volvestre est fixée à compter du 18/07/2025 ;
- Article 2 :** Conformément aux dispositions de l'article L.1331-1 du Code la santé publique, tous les immeubles ne rentrant pas dans une catégorie visée par l'article 1er de l'arrêté du 19 juillet 1960 et qui sont raccordables au réseau d'assainissement collectif, soit directement, soit par l'intermédiaire de voies privées ou de servitudes de passage, doivent obligatoirement être raccordés à ce réseau dans un délai de deux ans à compter de la date de mise en service de celui-ci ;
- Article 4 :** Le contrôle de conformité des raccordements sera effectué par le service public d'assainissement conformément au règlement d'assainissement collectif en vigueur, tout raccordement devant respecter les prescriptions techniques édictées par le service
- Article 5 :** Tout manquement à l'obligation de raccordement ou à la conformité des installations pourra faire l'objet de sanctions administratives ou pénales, conformément à la réglementation en vigueur ;
- Article 5 :** Le présent arrêté sera affiché et notifié aux intéressés.



Rémi RAMOND

Vice-Président du Syndicat Mixte
de l'Eau et de l'Assainissement
de Haute-Garonne



FICHE TECHNIQUE OUVRAGE

OP N° 31455-15

DATE DE RECEPTION :

- Réseaux : 27/05/2025
- PR : 12/06/2025

DATE DE MISE EN SERVICE : 18/07/2025

Adresse de localisation : Centre bourg Evêché de RIEUX VOLVESTRE (rue de l'Evêché, rue de Montagnac, rue de l'Ort, passade des Pèlerins, Passade de l'Abattoir)

Dénomination : réseaux EU, AEP et EP + PR des Abattoirs

Constructeur : COLAS (réseaux) et STAT (PR)

Type ouvrage

- Canalisation EU
- Canalisation EP
- Canalisation AEP
- Station d'épuration
- Poste de refoulement
- Réservoir enterré – semi enterré- aérien
- Autre (à préciser)

Poste de refoulement

Code ouvrage : PRE01605

Géolocalisation ouvrage : 43.258560147399024, 1.20172733399009

Descriptif : cf. arrêté de mise en service

Mesure de sécurisation des bâtiments (anti intrusion, vol, vandalisme, incendie) : sans objet